

Liste de vérification pour la relation de mentorat des nouveaux arrivants entrepreneurs

Dans le cadre du Programme d'entrepreneuriat FCJE pour les nouveaux arrivants, la FCJE a procédé à votre jumelage avec un mentor bénévole, issu du monde des affaires, qui vous offrira un encadrement précieux et du soutien pour vous aider à mettre sur pied votre entreprise.

Au cours des deux prochaines années, votre mentor de la FCJE vous posera des questions, vous donnera des exemples personnels et des suggestions mais vous, comme propriétaire, aurez la responsabilité de prendre toutes les décisions concernant votre nouvelle entreprise.

Maintenant que vous commencez à travailler avec un mentor, vous vous demandez peut-être comment tirer le plus grand profit de vos conversations avec lui. En plus des sujets proposés par l'atelier en ligne Entre Nous^{MD}, nous avons dressé une liste de vérification pour la relation de mentorat qui comporte des éléments d'une pertinence particulière pour les entrepreneurs nouvellement arrivés au pays.

Voici comment faire le meilleur usage de cette liste de vérification :



Passez en revue cette liste de sujets avec votre mentor et déterminez ceux qui vous semblent prioritaires et qui devraient faire l'objet d'une discussion au cours des premières rencontres.



Ajoutez toute question dont vous aimeriez parler avec votre mentor.



Rappelez-vous que le *Guide de la FCJE à l'intention des nouveaux arrivants entrepreneurs* est rempli de renseignements utiles et de liens vers des sites Web qui vous offrent plus de détails sur certains sujets; considérez votre mentor comme celui qui peut vous fournir une meilleure connaissance de tous les aspects liés à votre milieu de vie à l'échelle locale et des opinions fondées sur sa propre expérience.



**Fondation Canadienne
des Jeunes Entrepreneurs**

Année de l'entrepreneur
2011



PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT FCJE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Liste de vérification pour le mentorat des nouveaux arrivants entrepreneurs

Priorité	Terminé	Sujets de discussion à aborder durant les rencontres de mentorat
		<p>Plan d'affaires Pour obtenir un prêt, il vous faut un plan d'affaires. C'est également essentiel pour mettre votre entreprise sur pied et vous orienter dans la bonne voie. Vous souhaitez peut-être discuter avec votre mentor des éléments qui constituent un plan d'affaires, de la manière de le commencer et de le mettre à jour.</p>
		<p>Financement La plupart des entreprises ont besoin de financement provenant de sources extérieures. Votre mentor peut vous aider à évaluer les différentes options qui vous sont offertes.</p>
		<p>Structure d'entreprise Le type de structure d'entreprise que vous choisissez déterminera les frais de préouverture et les taxes que vous devrez payer, de même que les rapports financiers, les opérations et les obligations juridiques à assumer.</p>
		<p>Droit du travail Au Canada, des lois et des réglementations provinciales et nationales protègent les droits des travailleurs. Les propriétaires d'entreprises qui comptent des employés doivent comprendre les normes qui régissent des éléments tels que le salaire minimum, les horaires de travail et la santé et sécurité en milieu de travail.</p>
		<p>Opérations bancaires Chaque pays a des approches différentes en ce qui a trait aux opérations bancaires. Les banques canadiennes proposent de nombreuses options aux propriétaires d'entreprises. Vous comprendrez mieux le choix qui vous est offert après en avoir discuté avec votre mentor.</p>
		<p>Taxes En vertu des lois, les propriétaires d'entreprises doivent percevoir et remettre les taxes de vente et payer des retenues à la source, des taxes municipales et des impôts sur le revenu. Pour éviter les difficultés financières et juridiques, vous devez comprendre vos obligations en matière de taxes.</p>
		<p>Cycles économiques Comprendre la nature des cycles économiques – ou conjoncturels – peut permettre à l'entrepreneur de prévoir les différents comportements des secteurs d'industries, des banques, des clients et des fournisseurs.</p>
		<p>Terminologie des affaires Tout propriétaire d'entreprise doit apprendre les mots et les phrases courantes en affaires et comment s'en servir au sein de sa propre entreprise. Invitez votre mentor à discuter de ces termes avec vous et à vous faire partager ses connaissances et ses expériences.</p>
		<p>Compétences en communications Les entrepreneurs qui ont de solides connaissances en communications obtiennent beaucoup de succès dans leurs relations avec la clientèle, les fournisseurs et leurs contacts d'affaires. Discutez de votre style de communication verbale et écrite avec votre mentor et demandez-lui de vous donner des suggestions pour améliorer et renforcer vos compétences en communications.</p>



PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT FCJE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Liste de vérification pour le mentorat des nouveaux arrivants entrepreneurs

Priorité	Terminé	Sujets de discussion à aborder durant les rencontres de mentorat
		<p>Communication électronique Pour établir des relations, la plupart des entrepreneurs communiquent par voie électronique, à l'aide d'outils tels que la messagerie vocale, le courrier électronique ou la messagerie texte. Parlez avec votre mentor des pratiques courantes, des attentes et de l'étiquette professionnelle qui s'applique à ces moyens de communication.</p>
		<p>Réseautage Demandez à votre mentor comment la planification et le développement de votre réseau peut vous aider à bâtir votre entreprise et quelles stratégies peuvent vous permettre de vous rapprocher de la communauté d'affaires, de vos associés et collègues. Votre mentor a peut-être des idées sur les meilleures approches de réseautage à adopter et les événements auxquels vous pourriez participer.</p>
		<p>Étiquette sociale et professionnelle Il est très probable que certaines coutumes de votre pays d'origine diffèrent de celles du Canada. Il pourrait être utile que vous abordiez les éléments qui suivent avec votre mentor :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation des titres de civilité (M. / Mme); • la poignée de main et le contact visuel; • les bonnes manières à table; • la négociation; • la tenue vestimentaire en milieu de travail; • les cadeaux.
		<p>Les attentes en matière de service Le succès de votre entreprise est tributaire de votre capacité à offrir un niveau de service acceptable à vos clients et fournisseurs. Vous devez comprendre leurs attentes, notamment en ce qui a trait aux délais de réponse et de paiement, ainsi qu'aux plaintes sur la qualité et la manutention.</p>
		<p>Établissement de prix Que vous vendiez ou achetiez des fournitures, il vous faut comprendre les pratiques canadiennes en matière d'établissement de prix. Dans quelles circonstances devez-vous payer plus que le montant demandé en donnant un pourboire? À quel moment et comment devriez-vous négocier un prix plus bas pour vos achats?</p>
		<p>Propriété intellectuelle Les propriétaires d'entreprises doivent savoir quand et comment protéger leurs idées créatives et éviter la violation de la propriété intellectuelle des autres, ce qui pourrait entraîner de sérieuses pénalités.</p>
		<p>Responsabilité sociale La plupart des entreprises canadiennes ont pris un engagement en matière de responsabilité sociale. Par exemple, il peut s'agir d'appuyer des initiatives communautaires locales en offrant du temps ou des dons, en réduisant l'impact environnemental de l'entreprise ou même en faisant des affaires dans des secteurs à faible revenu mal desservis.</p>